

Lettre du SIPOM

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

BULLETIN
D'INFORMATIONS

N° 60

OCTOBRE 2025



**Semaine
Européenne
de la réduction
des déchets :
LES ACTIONS DU SIPOM**

**La caractérisation de nos déchets
pour agir efficacement**



L'édito

Le geste de tri s'est simplifié début 2024, nous pouvons, depuis, déposer **TOUS les emballages et TOUS les papiers dans les bacs à couvercle jaune**. L'adoption de ce geste a permis de sortir ce type de déchets de la poubelle « noire » ou « verte » en faveur de la poubelle à couvercle jaune. Certains, malheureusement, sont encore déposés au mauvais endroit.

Il est nécessaire de réduire sa production de déchets le plus possible pour des questions environnementales et économiques. Tout au long de l'année, le SIPOM et quelques acteurs du territoire sensibilisent les habitants sur les gestes de réduction et de tri des déchets en s'appuyant sur les manifestations nationales : **Semaine du Développement Durable, Semaine du sol vivant, journées de la réparation, Semaine Européenne de Réduction des Déchets et bien d'autres encore**. Les entreprises et les scolaires ne sont pas oubliés. Chacun à notre échelle soyons « acteur responsable » de notre consommation. Chaque geste compte, merci à vous.

L'Edition 2025 de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets aura lieu du 22 au 30 novembre !



Des événements seront organisés partout en France pour faire le plein de conseils en vue de consommer plus responsable et réduire ses déchets.

Coordonnée en France par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) est un temps fort de mobilisation qui a lieu chaque année fin novembre pour mettre en lumière et encourager les bonnes pratiques en faveur de l'environnement.

Durant toute la Semaine, de nombreuses animations sont organisées partout en France par des associations, des collectivités, des entreprises, des établissements scolaires, des maisons de retraite, des hôpitaux, mais aussi des particuliers !

L'édition 2025 aura pour thème principal les déchets d'équipements électriques et électroniques qui finissent, à tort, trop souvent dans nos poubelles.

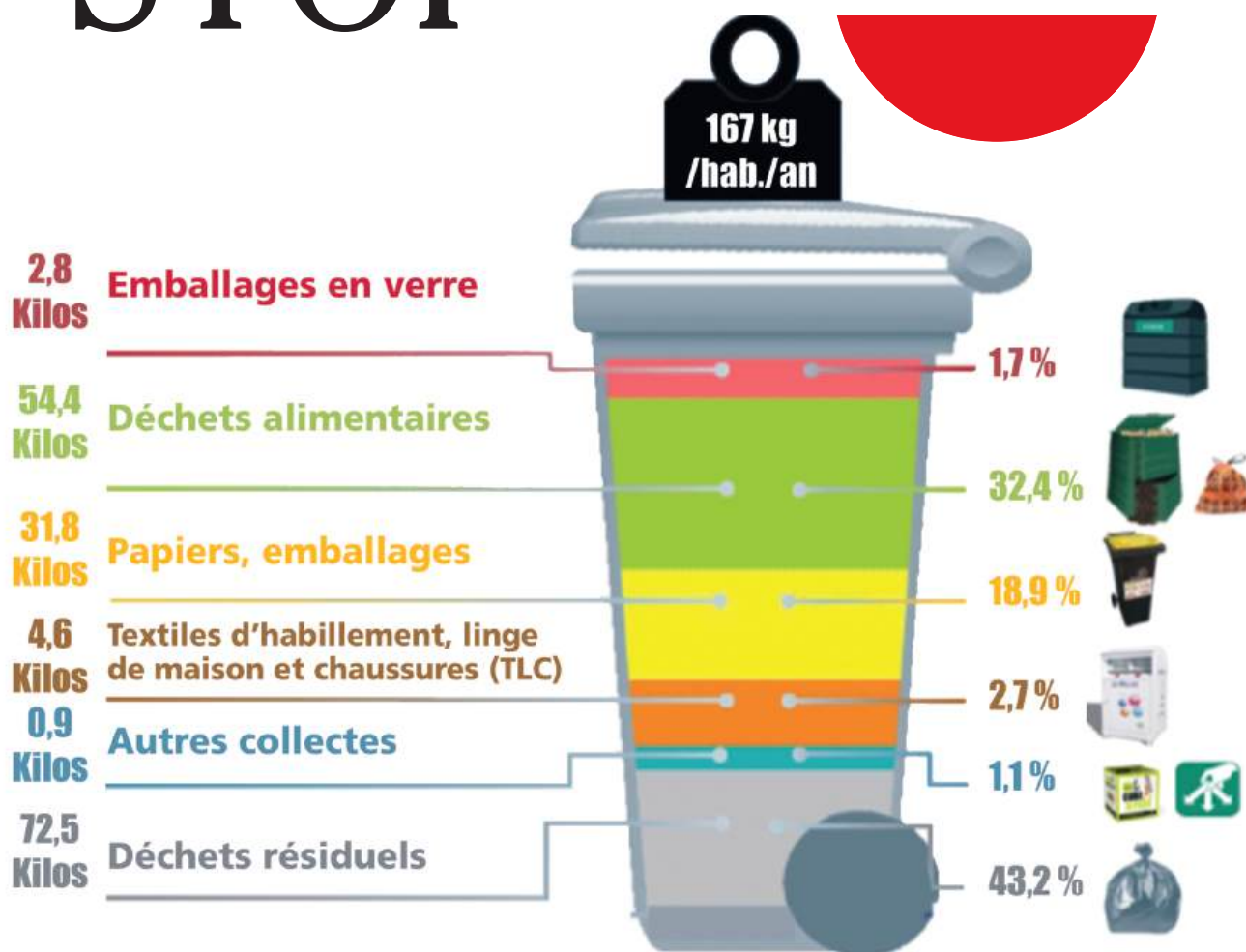


Evelyne ROUANET



STOP

aux erreurs de tri !



Caractérisation des Ordures
Ménagères Résiduelles

94,5 kg qui ne devraient pas se trouver dans nos poubelles !

Une caractérisation des déchets est une étude approfondie visant à **analyser la nature et la quantité des déchets produits sur le territoire**. Elle se concentre sur la composition des

déchets et leur répartition par catégorie : **plastiques, métaux, organiques, papiers, etc...**

La méthode de caractérisation suit un protocole rigoureux. Les échantillons sont triés manuellement ou à l'aide de machines pour séparer les différents types de matériaux. Chaque fraction de déchet est ensuite pesée et analysée. Cette opération permet de déterminer la part de chaque type de déchet dans le flux total.

Objectif :

Le principal objectif est d'optimiser la gestion des déchets. **En comprenant précisément ce que les ménages jettent et le potentiel encore valorisable**, la collectivité peut ajuster sa politique et cibler les messages de sensibilisation.



Où les jeter ?

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES



**Les gros cartons
doivent être
déposés
en déchèterie**



Déchèterie

Les ampoules, piles, cartouches d'encre à déposer en grandes surfaces ou en déchèterie.



Objets en bon état : pavillon du don à l'entrée de la déchèterie-de Revel, Associations, ressourcerie, site de revente.



Déchets de soins : retour en pharmacie. La boîte d'emballage et notice dans le bac jaune.



J'ai un jardin, je demande un composteur pour mes restes alimentaires au Sipom : 05 62 71 22 83 (gratuit)



Je n'ai pas de jardin, je demande les sacs orange pour les restes alimentaires au Sipom : 05 62 71 22 83 (gratuit)



LES CONSIGNES DE TRI

**MIEUX TRIER,
C'EST MIEUX RECYCLER**



BOUTEILLES, POTS, BOCAUX,
MAIS AUSSI FLAcons DE PARFUMS,
POTS DE COSMÉTIQUES...



Votre défi !

Le réutilisable,

Pourquoi pas ?



De nombreux foyers peuvent être freinés par l'investissement de départ des produits d'hygiène réutilisables. C'est pourquoi le Sipom propose aux habitants de son territoire une participation financière pour les couches lavables et protections périodiques.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter :

www.sipom.fr - 05 62 71 22 83

Il faut juste vous lancer !

Qu'est-ce ?

Le Réseau Compost Citoyen organise la 2^{ème} édition de la Fête du sol vivant pour faire découvrir aux citoyens des pratiques de gestion des biodéchets au jardin (tonte de pelouse, tailles de haies, branchages, restes de plantes du potager, ...). La fête du sol vivant consiste à **ouvrir les jardins de particuliers, des associations, ou des collectivités** sous forme de portes ouvertes.

Les thèmes : la gestion des déchets verts à leurs pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement et de leur santé.

**Triez vos déchets alimentaires c'est obligatoire !
À chacun sa solution ...**

**La meilleure solution
reste le compostage !**

**Pour ceux qui n'ont pas
d'autre solution de
compostage !**

**Pour les autres, il serait
temps de prendre vos
responsabilités non ?**



Compostez

PENSEZ À RÉSERVER VOTRE COMPOSTEUR

auprès du SIPOM pour valoriser vos déchets alimentaires, obtenir du bon compost pour vos plantations et réduire vos ordures ménagères.

www.sipom.fr - 05 62 71 22 83



Ateliers • animations • visites

11 > 26 oct 2025

Partageons nos pratiques ! Compostages-paillassage-jardinage au naturel

Réseau
Compost
Citoyen



fetedusolvivant.org



En Action !

Les agents du Sipom

La sensibilisation auprès des habitants du territoire du Sipom :

L'objectif est d'abord de sensibiliser les habitants au rôle qu'ils jouent dans la seconde vie de leurs produits, mais aussi de les tenir informés des évolutions, pour que les progrès constants en matière de réemploi et de recyclage aient rapidement un impact. Nous mettons toutes les chances de notre côté pour que de nouvelles habitudes soient prises sans tarder.



Au Sipom, 29 ripeurs sont chargés des collectes des ordures ménagères résiduelles, collecte des emballages, des biodéchets et du verre. Ils ont une mission de vérification des bacs collectés. Si des erreurs sont constatées lors de la collecte, ils refusent le bac présenté. Un autocollant "refus de collecte" sera collé sur votre poubelle.



Un animateur de tri viendra dans la matinée qui suit pour vous donner les consignes de tri et répondre à toutes vos questions.

La sensibilisation auprès des entreprises du territoire du Sipom

La gestion des déchets n'est pas réservée aux grandes industries ou aux déchets toxiques et dangereux... Des obligations légales s'appliquent à chaque entreprise et à tout type de déchets. C'est aussi un moyen d'animer un projet transverse qui peut s'avérer fédérateur.

Les thèmes abordés :

Qu'est-ce réellement qu'un déchet ? Comment les réduire et les trier ? Réaliser des économies, mobiliser ses équipes... ou déceler des talents



N'hésitez pas à venir à la rencontre des animateurs sur les marchés.

Ils répondront à vos questions sur les emballages à recycler, le verre..

Comment les trier ?

Où les mettre ? En quoi sont-ils recyclés ? etc.. Vous compostez déjà mais avez des questions sur le fonctionnement ? L'animateur pourra répondre à toutes vos questions concernant les consignes de tri des emballages ménagers et du verre, les animations proposées, les actions de réduction des déchets : stop pub, compostage, alimentation animale, etc... Vous pourrez également réserver un composteur si vous habitez sur le territoire du SIPOM.



Le Sipom accompagne les associations et les communes dans l'organisation et l'action des WORLD CLEANUP DAY. Chaque année nous prêtons du matériel pour faciliter la collecte des déchets dans la nature.

Ne jetez plus vos vêtements Donnez-les au Relais !



Plusieurs écoles du territoire participent à la collecte des textiles proposée par le Sipom dans le cadre de l'appel à projet Reboost, dont l'école de Dourgne. Nos animateurs ont pu, en amont, faire des animations sur les gestes de tri des déchets d'emballages, le compostage, le réemploi, les achats malins, le don, la vente ou le tri des textiles.

A cette occasion nous avons distribué des sacs en tissu avec les consignes de tri du "Relais" pour faciliter le transport des vêtements de la maison à l'école.



MERCI À EUX
POUR LEUR ENGAGEMENT !



Agissons ensemble pour réduire nos déchets

Sipom - 19, avenue Marie Curie - 31250 REVEL
Ouverture des bureaux : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 15h30
Tél : 05 62 71 22 83

Directrice de la publication Me Evelynne ROUANET. Crédits photos : SIPOM, CITEO, ECOFOLIO, LE RELAIS
Imprimerie du Lauragais - 11400 Castelnau-dary - RCS 920 629 326